

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL – 10 NOVEMBRE 2020

**PRÉSENTS** : LACOSTE Gérard, MARIAUD Yves, LACOTTE Philippe, VILLEVEYGOUX Bertrand BERNIER Thierry, COLINEAUX Alexandre, COLINEAUX Jean-Luc, DELUCHE Sylvie, DUMONTEIL Elodie, FARGE Christophe, GLAISE Benjamin, LACOSTE Catherine, NONCLERCQ Eva, VALEGEAS Fabrice.

**Membres** : LACOSTE Catherine donne procuration à LACOTTE Philippe, BERNIER Thierry excusé jusqu'à 20 h 15 et DELORD Nathalie excusée jusqu'à 20 h 20.

**Secrétaire de séance** : Elodie DUMONTEIL

---

M. le Maire demande l'ajout d'une délibération « Procès verbal de mise à disposition transfert de compétence culture/sports à la communauté de communes Dronne et Belle ». L'assemblée accepte.

## **DELIBERATIONS :**

### **RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE**

Pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie, il est opportun de recourir à une ligne de trésorerie d'un montant de 50 000 €. Délibéré à l'unanimité.

### **SUBVENTIONS ASSOCIATIONS ANNEE 2020P**

Pour l'année 2020 : Les pêcheurs de la Belle Dronne, 260 € ; Club Bel Air des Aînés ruraux, 100 € ; Histoire et patrimoine de nos campagnes, 300 € ; Entente Pétanque, 630 € ; Tennis club champagnacois, 100 € ; F.N.A.C.A., 160 € ; Amicale de chasse, 550 € ; Comité des associations, 160 € ; Société Athlétique Champagnacois, 1 100 € ; Tennis de table, 700 € ; Foksaboug', 550 € ; Foyer rural laïque, 370 €. Délibéré à l'unanimité.

### **DECISION MODIFICATIVE N°2 – VIREMENT DE CREDIT**

Pour les dépenses suivantes :

- Communauté de Communes Dronne et Belle : Participation au DIAG piscines Champagnac/ Bourdeilles pour un montant de **2 682 €**
- AXESS INDUSTRIES : achat d'un portique pivotant pour un montant de **816 €**
- DUBREUILH : fourniture et pose d'un poteau incendie au lieu-dit La Borie pour un montant de **1 920 €**
- STORES JC : bannettes à guide et films protecteurs extérieur et intérieur classe maternelle, pour un montant de **3 177 €.**

Délibéré à l'unanimité.

### **DECISION MODIFICATIVE N°3 – VIREMENT DE CREDIT**

Un élu de l'assemblée intéressé par l'affaire se retire de la salle. Dédommagement COVID 19, octroi d'une somme de 300€ à une couturière, sollicitée pour la confection de masques alternatifs. Délibéré à l'unanimité.

### **DECISION MODIFICATIVE N°4 – VIREMENT DE CREDIT**

Dans le cadre de la répartition du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FIPC) il revient à la commune **un solde négatif de 1 382 €** validé par le conseil communautaire dans la séance.

Délibéré à l'unanimité.

### **CRITERES D'ATTRIBUTION COLIS DE NOEL**

Exceptionnellement, pour 2020, les aînés domiciliés à Champagnac de 66 ans et plus font partie de la liste des bénéficiaires du colis de Noël. Délibéré à l'unanimité.

### **ADHESION DE LA COMMUNE DE VILLARS AU SIVOSS DE BRANTOME**

Le Conseil Municipal, prend acte de l'adhésion de la commune de Villars au SIVOSS. Délibéré à l'unanimité.

### **CONVENTION AVEC LE CENTRE SOCIO-CULTUREL LE RUBAN VERT POUR MISE A DISPOSITION DE LA SALLE CULTURELLE**

Le centre socio-culturel met en place une animation « aide aux devoirs » 2 fois par semaine aux enfants du RPI. Subvention demandée 400 € Champagnac et 400 € Villars. L'activité est organisée à la salle culturelle. L'assemblée décide d'ajourner cette délibération afin de vérifier que la commune de Villars octroie la subvention.

## **OPERATION D'INVESTISSEMENT D'ECLAIRAGE PUBLIC – REMPLACEMENT CANDELABRE N° 0138**

Celui-ci est souvent impacté par des véhicules. L'assemblée décide de ne pas remplacer le candélabre.

## **PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC**

### **D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2019**

Un exemplaire de ce rapport a été transmis aux communes adhérentes. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service. Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

## **CONVENTION DU REFACTURATION DES MASQUES CHIRURGICAUX**

La Communauté de Communes Dronne et Belle a commandé pour son compte et le compte de la commune de Champagnac de Belair des masques chirurgicaux : nombre de masque : 500 ; montant à rembourser : 100,00 €. Cette convention est valable pour toute la durée de la crise sanitaire. Délibéré à l'unanimité.

## **ENCAISSEMENT CHEQUE DEGREVEMENT TAXE FONCIERE**

La commune a reçu du Centre des Finances Publiques de Brantôme en Périgord un chèque de 44,00 € d'un excédent de versement sur la taxe foncière. Délibéré à l'unanimité.

## **PROCES VERBAL DE MISE A DISPOSITION TRANSFERT DE COMPETENCE « CULTURE/SPORTS » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DRONNE ET BELLE**

Vu l'adhésion de la commune de Champagnac de Belair à la Communauté de Communes Dronne et Belle

Vu les statuts de la Communauté de Communes Dronne et Belle définissant le contenu de la compétence « culture/sports »

Au vu de ces dispositions est établi le procès-verbal de constat de transfert des actifs et passifs concernant la piscine de Champagnac de Belair  
Délibéré à l'unanimité.

## **INFORMATIONS**

**LOCAL ACCUEIL JEUNES** : La Communauté de Communes envisagerait la fermeture de ce service. La commune prévoit un rendez-vous avec la CCDB pour discuter de cette éventuelle décision.

**SPECTACLE DE NOEL** : en raison de la crise sanitaire, la commune décide d'annuler le spectacle de Noël pour les enfants de Champagnac.

**CADEAU DE NOEL** : les enfants de Champagnac (de 0 à 10 ans) bénéficieront d'un chèque cadeau de l'Ets Jouet Club d'un montant de 15 €.

**REUNION PLUi** : la réunion est fixée le 23/11/2020 à 14 h 00 en mairie.

**SPA PERIGUEUX** : la contribution s'élèvera à 0.85 € par habitant.

**FRAIS PARTICIPATION ECOLE** : une inscription hors RPI a été accordée pour un élève de Saint-Panrace. La commune de Saint Front la Rivière ne participera pas aux frais de participation.  
La commune de Condat sur Trincou doit transmettre la convention de participation aux frais signée.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

**Restructuration groupe scolaire** : l'appel d'offre est lancé.

**BELAÏNINE Mostefa** : est toujours placé en congés maladie. Au 1<sup>er</sup> décembre 2020, l'agent cumulera 6 mois d'arrêt.

**Cérémonie 11 novembre 2020** : le rassemblement au monument aux morts est fixé à 11 h 15. Suite à la crise sanitaire, seulement 6 personnes peuvent y participer.

**Budget participatif** : Eva NONCLERCQ explique que le dossier est validé par le Conseil Départemental en l'état.

**Multiple rural** : suit son cours. Côté épicerie : la commune a obtenu l'aide LEADER.

**Site internet** : la commune a commandé le nom du domaine.